L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 17 MARS 1881. 54me Année.

DUFOUR & REMY, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS. JEUDI 17 MARS 1881.

Entered at the Post office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

VENTES AU ENCAN DE CE JOUR.

Par Lopez & Escoffier, au No 64, rue Royale, une bibliothèque de livres de droits.

Par O. Valentin, au No 83 rue Bayon, mobilier condamné.

AFFAIRES A WASHINGTON.

Il n'y a pas deux semaines que le Président des Etats-Unis a été inauguré à Washington et déjà les choses ont pris une tournure qui ne permet d'augurer rien de bon de la nouvelle administration. Le scandale qui vient de se passer au Sénat des Etats-Unis est un triste symptôme de la démoralisation politique présente. Le parti qui occupe le pouvoir exécutif et qui a la majorité à la Chambre des Représentants, n'a trouvé rien de mieux pour s'assurer également la majorité au Sénat que de gagner à sa cause les services d'un sénateur du parlement du peuple de la Virginie comme partisan d'une rédaction de la dette d'Etat mais qui, en même temps, devrait être considéré comme acquis au parti démocrate au Sénat des Etats-Unis, puisqu'il avait été toute sa vie démocrate. La prétendue indépendance de M. Mahone a pu être jugée à la première épreuve. Il vient de passer avec armes et bagages dans le camp républicain pour assurer à ceux-ci le contrôle de l'organisation du Sénat.

Le tranfuge virginien a été cajolé, adulé, admené à la Maison Blanche, porté aux nues par les sénateurs républicains et couvert de fleurs, mais le phatimet ne s'est pas fait attendre et c'est le sénateur Hill, de la Virginie, qui s'est chargé de l'administrer. Sous cette flagellation méritée, M. Mahone a pâli et tremblé, mais ayant brûlé ses vaisseaux, il a essayé de faire bonne contenance et de justifier sa conduite. La tâche n'était pas facile, car on indiquait déjà le prix du marché : la nomination du sergent d'armes du Sénat et la disposition du patronage fédéral en Virginie.

En indiquant les inconvénients du système de la rotation dans les emplois, nous n'avions pas prévu que ce système pût être mis à profit par un parti pour déplacer la majorité dans l'une des Chambres du Congrès. Si les républicains n'avaient pas eu à leur disposition cet appât de places à distribuer il est probable qu'ils n'auraient pas pu aussi facilement décider M. Mahone à leur procurer par sa défection le contrôle de l'organisation du sénat. Cette voie une fois ouverte, elle peut conduire loin. Les républicains sont décidément plus forts en stratégie parlementaire que les démocrates, et disons à l'honneur de ces derniers que leur faiblesse vient de scrupules que ne connaissent pas leurs adversaires.

On se rappelle, en effet, que les républicains ont gagné une voix au sénat en admettant à siéger dans cette assemblée, Wm Pitt Kellogg, élu par une législature qui n'a jamais passé une loi reconnue, et sur le certificat de M. Packard, nommé comme l'a Liverpool, par le Président confirmé par ce même sénat qui, en même temps, acceptait son certificat comme gouverneur de la Louisiane. En gens prudents et avisés, les républicains voyant que leur majorité allait disparaître, s'empressèrent de saisir l'occasion, si mauvaise qu'elle fût, de s'assurer une recrue de plus. Eh bien, les démocrates devenus maîtres du sénat en 1878, au lieu de mettre purement et simplement à la porte mons Kellogg, se sont laissé arrêter par un respect—exagéré selon nous—des usages et des précédents, au risque de perdre leur majorité au sénat dans le 47me Congrès. Et voilà comment grâce au maintien de M. Kellogg et à l'acquisition du ci-devant démocrate Mahone, les républicains ont 38 sénateurs à opposer aux 37 démocrates renforcés d'un honnête indépendant, Davis de l'Illinois, si bien qu'il y a partage et que la voix du vice-président Arthur assure la prépondérance au parti qui l'a élu. Les démocrates doivent, dit-on, contester le droit du vice-président à prendre part à l'organisation du sénat, mais sa voix même décidera contre eux cette prétention et ils seraient peut-être aussi bien de ne pas la soulever.

Dans la Chambre des représentants, les républicains n'hésiteront pas davantage à renforcer leur majorité par quelques invalidations, et on parle déjà d'un de nos représentants, M. King, comme condamné à l'avance.

Mais si les républicains, *par fas et nefas*, deviennent maîtres absolus de la situation, contrôlant les trois pouvoirs, exécutif, législatif et judiciaire, leur responsabilité vis-à-vis du pays n'en deviendra que plus grande. S'ils ne font rien d'utile, ils ne pourront en rejeter la faute sur l'opposition démocratique qui va se trouver pendant deux ans et probablement quatre réduite à l'impuissance. Quel usage vont-ils faire de ce pouvoir ? C'est là ce qu'il sera intéressant d'apprendre.

L'intérêt du parti républicain paraît être de donner une certaine satisfaction aux vœux des populations, aux besoins de l'industrie et du commerce. Mais si ce parti n'a plus à craindre des adversaires qu'il a réduits à la minorité, il a encore à compter avec ceux qui, par des moyens plus ou moins légitimes, lui ont volé la présidence et les majorités congressionnelles. Comment réaliser des réformes dans le service civil, quand il y a tant d'appétits à satisfaire chez des gens qui ont d'autant plus le droit de faire sonner haut leurs services, que ces services ont été rendus sans aucun égard pour la légalité et la morale